

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 19283 Numéro SIREN : 754 047 538 Nom ou dénomination : A.HTx

Ce dépôt a été enregistré le 20/11/2019 sous le numéro de dépôt 120273



20191202732017

DATE DEPOT : 20/11/2019

N° DE DEPOT : 120273

N° GESTION : 2012B19283

N° SIREN : 754047538

DENOMINATION : A.HTx

ADRESSE : 75 rue de Lourmel 75015 Paris

MILLESIME : 2017

.

A.HTX
S.A.R.L. au capital de 500,00 Euros
Siège social : 75 RUE DE LOURMEL

75015 PARIS
R.C.S : 754 047 538

120273

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE DU 30/06/2018

Le 30/06/2018,
À 18 heures,

Madame RUBY ANGELA RINCON TRUJILLO, détenant 100 parts sociales,
Associés de la société A.HTX, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur convocation de la gérance.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés.

Madame RUBY ANGELA RINCON TRUJILLO, préside la séance en qualité de gérante.

Le Président constate que les associés présents ou représentés possèdent plus de la moitié des parts composant le capital social et qu'en conséquence l'Assemblée peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les copies des lettres de convocation et les récépissés postaux ;
- la feuille de présence (à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés) ;
- le rapport de gestion de la gérance ;
- l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2017 ;
- le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce ;
- le texte des questions écrites adressées par les associés dans les conditions légales ;
- le texte des projets de résolutions.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'Assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion sur l'activité de la société et sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2017,
- Quitus à la gérance,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2017, et affectation des résultats,
- Rapport spécial du gérant sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,
- Approbation de ces conventions,
- Révision de la rémunération de la gérance,
- Questions diverses (art. R223-20, al. 2).

Le Président donne lecture :

- du rapport de gestion de la gérance,
- du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce.

Le Président ouvre la discussion.

Le Président répond d'abord aux questions écrites des associés.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

Résolution n° 1

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2017 approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2017 lesquels font apparaître un bénéfice de 12 559,76 Euros.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve à la gérance de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 2

Résultat – Affectation

L'Assemblée entérine les comptes de l'exercice clos le 31/12/2017 faisant ressortir un bénéfice de 12 559,76 Euros. A ce résultat s'ajoute le report à nouveau antérieur à hauteur de 22 111,08 Euros. Le résultat à affecter ressort ainsi à 34 670,84 Euros.

L'Assemblée décide d'affecter le résultat de 34 670,84 Euros, de la façon suivante :

- Au report à nouveau pour un montant de 34 670,84 Euros
- **Rappel des dividendes distribués**
- L'Assemblée Générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre du premier exercice social.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 3

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal, visées au 4 de l'article 39 du Code général des impôts.

Résolution n° 4

L'Assemblée Générale approuve les opérations intervenues entre Madame RUBY ANGELA RINCON TRUJILLO et la société au cours de l'exercice écoulé, telles qu'elles résultent du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité, étant observé que Madame RUBY ANGELA RINCON TRUJILLO, gérante, concerné par une convention, n'a pas pris part au vote.

Résolution n° 5

L'Assemblée Générale décide de modifier la rémunération du gérant pour la porter à Euros annuel, à compter du 31 décembre 2018.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 6

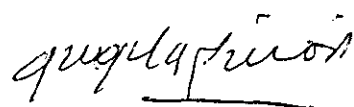
L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président de séance et par tous les associés présents.

La gérance



A.HTX
S.A.R.L. au capital de 500,00 Euros
Siège social : 75 RUE DE LOURMEL

75015 PARIS
R.C.S : 754 047 538

Rapport de gestion sur les opérations
de l'exercice clos le 31/12/2017

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31/12/2017 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des comptes annuels sont conformes à la réglementation en vigueur et identiques à celles retenues pour l'exercice précédent.

L'annexe aux comptes annuels comporte toutes explications complémentaires.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Au cours de cet exercice social, nous avons réalisé un chiffre d'affaires net de 135 655,95 Euros contre 94 078,60 Euros au titre de l'exercice précédent.

Nos charges d'exploitation se sont élevées globalement à 120 898,19 Euros pour l'exercice, contre 91 990,00 Euros pour l'exercice précédent.

Compte tenu de la structure de nos activités, les postes de charges les plus importants sont les suivants :

- Les autres achats et charges externes ressortent à 53 190,94 Euros au 31/12/2017 contre 60 251,92 Euros pour l'exercice précédent.
- Les impôts et taxes ressortent à 489,06 Euros au 31/12/2017 contre 75,00 Euros pour l'exercice précédent.
- Les salaires et traitements ressortent à 55 963,80 Euros au 31/12/2017 contre 5 000,00 Euros pour l'exercice précédent, et les charges sociales correspondantes à 10 629,98 Euros au 31/12/2017 et 24 608,00 Euros pour l'exercice précédent.
- Les dotations aux amortissements et provisions, quant à elles, ressortent à 624,07 Euros au 31/12/2017 contre 2 055,08 Euros pour l'exercice précédent.

Le résultat financier de l'exercice s'élève à 0 Euros, contre 0 Euros pour l'exercice précédent.

Enfin, le résultat exceptionnel s'établit à -3,00 Euros au 31/12/2017, contre -18,00 Euros au titre de l'exercice précédent.

En conséquence, et après déduction de toutes charges, impôts, et amortissements, notre résultat net se solde par un bénéfice de 12 559,76 Euros contre un bénéfice de 1 757,65 Euros au titre du précédent exercice.

Nous ne voyons pas d'autres éléments importants à vous communiquer au titre de l'exercice écoulé.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS ET AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous présentons les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2017 ainsi que l'évolution de leurs principaux postes par rapport à l'exercice précédent.

fr

Bilan :

A l'actif:

- Les valeurs immobilisées brutes sont de 10 805,76 Euros, les amortissements et provisions correspondants de 9 480,63 Euros, soit un montant net de 1 325,13 Euros contre un montant net pour l'exercice précédent de 1 949,20 Euros.
- Les stocks et en-cours de production nets ressortent à 0 Euros, contre 0 Euros pour l'exercice précédent.
- Les créances et disponibilités nettes sont de 64 041,79 Euros, contre 22 582,69 Euros pour l'exercice précédent.

Au passif:

- Les capitaux propres s'élèvent à 35 220,84 Euros, contre 22 661,08 Euros pour l'exercice antérieur.
- Les emprunts et dettes ressortent à 38 022,88 Euros contre 12 970,57 Euros l'année précédente.

Compte de résultat :

Les produits d'exploitation ressortent à 135 655,95 Euros au 31/12/2017, contre 94 078,65 Euros pour l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation s'établit à 14 757,76 Euros, contre 2 088,65 Euros au titre de l'exercice précédent.

Résultats - Affectation :

L'exercice clos le 31/12/2017 fait ressortir un bénéfice de 12 559,76 Euros. A ce résultat s'ajoute le report à nouveau antérieur à hauteur de 22 111,08 Euros. Le résultat à affecter ressort ainsi à 34 670,84 Euros. Nous vous proposons d'affecter ce résultat de la façon suivante :

- Au report à nouveau pour un montant de 34 670,84 Euros

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

S'agissant du premier exercice social, il n'y a jamais eu lieu à distribution de dividendes.

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous allons également vous présenter le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce.

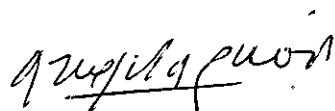
MODIFICATION DE LA REMUNERATION DU GERANT

Enfin, nous vous demanderons de vous prononcer sur la modification de la rémunération de la gérance.

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion à votre gérant, pour l'exercice écoulé.

Fait à PARIS
Le 15/06/2018

La gérance



BILAN ACTIF

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Présenté en Euros

Edité le 28/10/2019

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov.	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	4 990	4 990				
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	5 605	4 491	1 114	1,52	1 739	4,88
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés	15		15	0,02	15	0,04
Prêts						
Autres immobilisations financières	196		196	0,27	196	0,55
TOTAL (I)	10 806	9 481	1 325	1,81	1 949	5,47
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	55 407		55 407	75,65	22 050	61,88
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices	123		123	0,17		
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	875		875	1,19	533	1,50
. Autres						
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	7 637		7 637	10,43		
Charges constatées d'avance	7 877		7 877	10,75	11 100	31,15
TOTAL (II)	71 919		71 919	98,19	33 682	94,53
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	82 724	9 481	73 244	100,00	35 632	100,00

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Présenté en Euros

Edité le 28/10/2019

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 500)	500	0,68	500	1,40
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecart de réévaluation				
Réserve légale	50	0,07	50	0,14
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	22 111	30,19	20 353	57,12
Résultat de l'exercice	12 560	17,15	1 758	4,93
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL(I)	35 221	48,09	22 661	63,60
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL(II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts				
. Découverts, concours bancaires			34	0,10
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers				
. Associés	67	0,09	2 638	7,40
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 374	4,61	2 474	6,94
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	663	0,91		
. Organismes sociaux	15 593	21,29		
. Etat, impôts sur les bénéfices	2 195	3,00	313	0,88
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	16 131	22,02	7 512	21,08
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
Instruments financiers à terme				
Produits constatés d'avance				
TOTAL(IV)	38 023	51,81	12 971	36,40
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	73 244	100,00	35 632	100,00

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Présenté en Euros

Edité le 28/10/2019

COMPTE DE RÉSULTAT			Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%		
Ventes de marchandises										
Production vendue biens										
Production vendue services	135 656		135 656	100,00	94 079	100,00	41 577		44,19	
Chiffres d'Affaires Nets	135 656		135 656	100,00	94 079	100,00	41 577		44,19	
Production stockée										
Production immobilisée										
Subventions d'exploitation										
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges										
Autres produits						0	0,00			
Total des produits d'exploitation (I)			135 656	100,00		94 079	100,00	41 577		44,19
Achats de marchandises (y compris droits de douane)										
Variation de stock (marchandises)										
Achats de matières premières et autres approvisionnements										
Variation de stock (matières premières et autres approv.)										
Autres achats et charges externes			53 191	39,21		60 252	64,04	-7 061		-11,71
Impôts, taxes et versements assimilés			489	0,36		75	0,08	414		552,00
Salaires et traitements			55 964	41,25		5 000	5,31	50 964		N/S
Charges sociales			10 630	7,84		24 608	26,16	-13 978		-56,79
Dotations aux amortissements sur immobilisations			624	0,46		2 055	2,16	-1 431		-69,63
Dotations aux provisions sur immobilisations										
Dotations aux provisions sur actif circulant										
Dotations aux provisions pour risques et charges										
Autres charges			0	0,00						
Total des charges d'exploitation (II)			120 898	89,12		91 990	97,78	28 908		31,43
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			14 758	10,88		2 089	2,22	12 669		606,46
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun										
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)										
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)										
Produits financiers de participations										
Produits des autres valeurs mobilières et créances										
Autres intérêts et produits assimilés										
Reprises sur provisions et transferts de charges										
Différences positives de change										
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement										
Total des produits financiers (V)										
Dotations financières aux amortissements et provisions										
Intérêts et charges assimilées										
Différences négatives de change										
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements										
Total des charges financières (VI)										
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)										
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			14 758	10,88		2 089	2,22	12 669		606,46

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Présenté en Euros

Edité le 28/10/2019

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (VII)						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	3	0,00	18	0,02	-15	-83,32
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions						
Total des charges exceptionnelles (VIII)	3	0,00	18	0,02	-15	-83,32
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-3	0,00	-18	-0,01	15	83,33
Participation des salariés (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	2 195	1,62	313	0,33	1 882	601,28
Total des Produits (I+III+V+VII)	135 656	100,00	94 079	100,00	41 577	44,19
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	123 096	90,74	92 321	98,13	30 775	33,33
RÉSULTAT NET	12 560	9,26	1 758	1,87	10 802	614,45
	<i>Bénéfice</i>		<i>Bénéfice</i>			
Dont Crédit-bail mobilier						
Dont Crédit-bail immobilier						

ETATS FINANCIERS DU 01/01/2017 AU 31/12/2017

Règles et Méthodes Comptables

(code du commerce articles 9 et 11 – Décret n° 83-1020 du 29 novembre 1983 – articles 7, 21, 24, début, 24-1°, 24-2° et 24-3°)

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

a) Immobilisations corporelles.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire/dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

- | | |
|--|--------|
| • Installations techniques : | 5 ans |
| • Matériel et Outillage Industriels : | 5 ans |
| • Installations Générales : | 10 ans |
| • Mobilier : | 4 ans |
| • Matériel de bureau et Informatique : | 3 ans |

b) Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placements.

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

c) Stocks.

Les stocks sont évalués suivant la méthode (premier entré, premier sorti) / du coût unitaire moyen pondéré.

La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.

Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks/ sont éventuellement inclus.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

d) Créances.

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

e) Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contrevaletur à la date de l'opération.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contrevaletur au cours de fin d'exercice.

La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en « Ecart de conversion ».

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité.